



Service Accueil Temps Libre

Votre correspondant

Justine MAURY

Téléphone

082/61.03.33

E-mail

Justine.maury@yvoir.be

Facebook

[Accueil Temps Libre Yvoir](#)

Objet : Reprise de l'accueil extrascolaire – écoles communales

Chers parents,
Chers responsables d'enfants,

Conscients que vos horaires professionnels ne correspondent pas toujours aux horaires scolaires de vos enfants, nous souhaitons vous rappeler les différentes formules d'accueil proposées par le Service communal de l'Accueil extrascolaire.

1. Accueil au sein des écoles

Un accueil encadré par des accueillant(e)s formé(e)s est organisé dans chaque village, selon les horaires et tarifs suivants:

- **Matin** : de 7h00 à 8h15 → 1,00 € par enfant (gratuit à partir du 3^e enfant)
- **Soir** :
 - de 15h40 à 17h00 → 1,00 € par enfant (gratuit à partir du 3^e enfant)
 - de 17h00 à 18h00 → 0,50 € par demi-heure entamée par enfant (gratuit à partir du 3^e enfant)
- **Au-delà de 18h00** : participation aux frais de 5,00 € par enfant
- **Badge** : première reproduction gratuite, les autres seront facturées 5€

2. Accueil extrascolaire communal – mercredi après-midi

À partir du **mercredi 3 septembre 2025**, nous accueillons vos enfants au **Hall Omnisports du Maka** :

- De 12h00 à 13h30 : 1,50 € par mercredi et par enfant (sans participation aux activités)
- De 12h00 à 18h00 : 5,00 € pour le 1^{er} enfant et 4,00 € à partir du 2^e enfant d'une même famille

Inscriptions : exclusivement via le e-guichet : <https://yvoir-formulaires.guichet-citoyen.be/inscriptions/inscription-accueil-extrascolaire/> – ou, à défaut, par SMS au 0474/77.92.78.

3. Transport communal – accueil du mercredi après-midi

Selon vos besoins, un transport communal est prévu au départ des écoles de l'entité vers :

- **Yvoir** : Hall Omnisports du Maka (tarifs et modalités ci-dessus)
- **Godinne** : Conservatoire Adolphe Sax – implantation Godinne (inscription préalable obligatoire auprès du Conservatoire : godinne@conservatoire-dinant.be – 082/61.52.72)
- **Mont-Godinne** : Village des Enfants (inscription préalable obligatoire auprès du Village : Mme Vanderschuren - daphne.vanderschuren@chuuclnamur.uclouvain.be - 081/42.27.59)

Reprise des trajets : mercredi 3 septembre 2025

Inscriptions pour le car : via le e-guichet via <https://yvoir-formulaires.guichet-citoyen.be/inscriptions/inscription-accueil-extrascolaire/> en précisant la destination (Maka, Godinne ou Village des Enfants), **au plus tard le mardi midi.**

4. Journées pédagogiques

En collaboration avec le Village des Enfants (CHU-UCL Namur – site de Godinne), l'accueil lors des journées pédagogiques y sera systématiquement organisé. **Inscriptions obligatoires** directement auprès de Mme Vanderschuren – Village des Enfants (daphne.vanderschuren@chuuclnamur.uclouvain.be - 081/42.27.59)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service ATL au 082/610.333 ou via atl@yvoir.be .

En attendant la reprise, nous souhaitons à vos enfants une excellente rentrée scolaire et vous remercions pour votre confiance et votre collaboration.

Pour le Service Accueil Temps Libre,

L'Échevine de l'Éducation,

Nathalie Blauwbloeme



La coordinatrice ATL,

Justine MAURY

